

Cependant, je crois qu'il était question de cette entreprise depuis assez longtemps, et en faisant la revue des travaux susceptibles d'exécution les ingénieurs l'ont compris dans la liste recommandée.

M. GRAY: Je constate qu'on n'a pas donné suite à cette entreprise. On m'a demandé, comme à mes honorables collègues, de faire certaines propositions pour le soulagement du chômage dans mon comté. J'ai conseillé certains projets que le ministre connaît très bien, et en particulier la construction d'un quai public dans la ville de Sarnia. Le ministre s'est montré fort sympathique à ce projet, mais on n'y a pas donné suite. Je n'ai pas proposé de travaux sur l'île Walpole. Cette île est une réserve indienne habitée exclusivement par des indigènes qui sont les pupilles du gouvernement, à l'exception d'un douanier et peut-être aussi d'un agent au service des Indiens. Comment le Gouvernement pourrait-il songer à dépenser \$14,000 sur une petite île habitée par des Indiens, lorsqu'il y a d'autres endroits où le nombre des chômeurs est très élevé. Le fait que les travaux ne sont pas commencés indique peut-être que le Gouvernement a reconnu à temps son erreur. Je demande instamment au ministre de nous faire connaître toute la correspondance ou tous les documents de nature à établir qui a proposé d'affecter \$14,000 à des travaux à un quai sur une petite île habitée par des Indiens qui reçoivent actuellement les allocations que leur accorde le département des Affaires indiennes. Si l'on a autorisé ces travaux, on aurait certainement dû approuver la construction du quai à Sarnia et commencer les travaux tout de suite. Je m'oppose absolument à ce que l'on autorise l'emploi des fonds, ou même à ce que l'on pense à employer des fonds de la manière dont on semble l'avoir fait dans ce cas.

L'hon. H. A. STEWART: Mon honorable ami n'a pas besoin de se troubler relativement à la dépense de cette somme. Les travaux ne seront pas exécutés sous le régime de cette loi. Bien que les circonstances justifient l'exécution des travaux, cette somme devra figurer dans les crédits réguliers, de sorte que mon honorable ami aura l'occasion de s'y opposer.

M. GRAY: Le ministre va-t-il s'engager à me donner les renseignements que je lui ai demandés?

L'hon. H. A. STEWART: Je vais essayer de découvrir d'où est venue la recommandation et je le dirai à mon honorable ami. Je comprends qu'il s'oppose à l'exécution de ces travaux.

L'hon. M. MOTHERWELL: Tout vient à point à qui sait attendre. Je n'aime pas à [L'hon. H. A. Stewart.]

soulever une nouvelle question tant que la précédente n'a pas été vidée, autrement il y a solution de continuité dans le compte rendu. Il y a, cependant, deux ou trois questions que j'aimerais à discuter brièvement, mais je ne vois pas les ministres à leur place...

M. SPENCE: Il y en a pourtant plusieurs.

L'hon. M. MOTHERWELL: Je n'avais pas fini ma phrase. Je ne vois pas le premier ministre, ni le ministre de l'Agriculture, ceux à qui je voudrais adresser mes observations par votre intermédiaire, monsieur le président. Il se peut qu'ils arrivent bientôt. J'aimerais à soulever un point relativement à la pétition concernant le projet d'accorder une prime d'un dollar par acre emblavé à la culture dans le sud de la Saskatchewan. Cette question a été discutée ici il n'y a pas longtemps, lors du débat sur la résolution proposée par l'honorable député d'Assiniboia (M. McKenzie). Voici la conclusion du discours qu'a prononcé à cette occasion le ministre de l'Agriculture:

C'est le plus grand problème auquel l'agriculture ait jamais eu à faire face, et il faut l'aborder franchement. Pour moi, la chose sera définitivement réglée à la fin de la présente année financière. A ce moment-là, les provinces seront en état d'indiquer au Gouvernement leur état financier et les engagements qu'elles peuvent prendre à cet égard. On étudiera sérieusement la question...

Il s'agit de la question d'accorder un dollar par acre emblavé.

...et le Gouvernement fera tout son possible pour traiter tout le monde généreusement. La façon dont les cultivateurs de l'Ouest ont été traités jusqu'ici constitue pour eux une garantie.

C'est ce qu'a déclaré le ministre de l'Agriculture, le 18 février, et, comme deux heures à peine nous séparent de la fin de l'année financière, le temps est venu où nous pouvons attendre de sa part une déclaration plus précise sur cette importante question. Comme il n'est pas à sa place, je me demande comment je vais obtenir la réponse à ma question. Le premier ministre n'y est pas non plus; le ministre du Commerce est absent. A qui vais-je donc adresser mes observations?

M. BOWMAN: A quelle page du hansard mon honorable ami a-t-il pris le passage qu'il nous a lu?

L'hon. M. MOTHERWELL: A la page 378, (v.f.) hansard du 18 février, édition quotidienne. Il ne me sert pas à grand-chose de continuer, car je ne tiens pas à répéter mes paroles quand les ministres seront à leur place, et je ne veux pas rester debout. Le ministre des Chemins de fer (M. Manion) ou le ministre de la Justice (M. Guthrie) vont-ils m'aider un peu? Le ministre de la Justice est-il en mesure de répondre à ma question?